



Les enseignant(e)s italien(ne)s poursuivent les manifestations

Plus de 600 000 travailleurs/euses de l'éducation ont participé à l'action de grève en Italie le 5 mai 2015. En conséquence, le gouvernement a rencontré les syndicats, notamment des organisations membres du CSEE, mais a décidé de poursuivre les procédures d'approbation d'un projet de loi visant à réformer les conditions de travail des personnels de l'éducation. Dans la pratique, cette législation réduirait les droits des travailleurs/euses et augmenterait leur charge de travail, sans compensation salariale correspondante. >>>



Conférence ministérielle de Bologne 2015 : le chemin est encore long pour l'enseignement supérieur de qualité en Europe

Les 14 et 15 mai 2015, la Conférence ministérielle 2015 et le quatrième Forum politique de Bologne se sont déroulés à Yerevan, en Arménie. Au cours de la réunion, 47 ministres européens responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche – les « ministres de Bologne » - ont signé le Communiqué de Yerevan et la Quatrième déclaration du Forum politique de Bologne visant à promouvoir la mise en œuvre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. >>>



Un tango se danse à deux : Les enseignants doivent être impliqués dans les réformes des systèmes éducatifs suscitées par les Recommandations de l'UE pour 2015-2016

Le 13 mai 2015, la Commission européenne a publié ses Recommandations par pays 2015 du Semestre européen pour chaque pays membre de l'Union. La semaine dernière, Martin Rømer, directeur européen du CSEE s'est réjoui que les Recommandations par pays aient évolué, passant d'un simple contrôle budgétaire à une gouvernance économique à vocation plus sociale. >>>



Des groupes de la société civile lancent un organe de surveillance Meilleure législation pour protéger les droits des citoyen(ne)s, des travailleurs/euses et des consommateurs/trices

Bruxelles, le 18 mai 2015 - Plus de 50 organisations de la société civile, parmi lesquelles le CSEE, se sont unies pour mettre sur pied un organe de surveillance « meilleure législation », un réseau de protection des droits des citoyen(ne)s, des travailleurs/euses et des consommateurs/trices. Le réseau a été inauguré aujourd'hui à Bruxelles, un jour avant l'annonce attendue par la Commission européenne des réformes « Mieux légiférer ». >>>



Les partenaires sociaux et la promotion de lieux de travail décents : première étude de cas en Roumanie

Du 19 au 22 mai 2015, la première étude de cas du projet « Les partenaires sociaux et la promotion de lieux de travail décents dans le secteur de l'éducation » a eu lieu en Roumanie. Ce projet a pour objectif de promouvoir des initiatives des partenaires sociaux en vue de combattre le stress lié au travail. En effet, le CSEE estime que le stress lié au travail constitue un danger de taille, dans la mesure où il affecte la santé et la sécurité au travail et peut engendrer des risques psychosociaux. >>>

Pour plus d'informations visitez notre site Web: www.csee-etuice.org



Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 131 syndicats d'enseignants et 11 millions d'enseignants dans tous les pays d'Europe, dont 4,2 millions d'enseignants dans l'UE, tous niveaux d'enseignement confondus. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'**Internationale de l'Éducation**, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.

Adresse e-mail : secretariat@csee-etuice.org
Téléphone : +32 (0)2 224 06 92

Ne répondez pas à ce courriel. Pour vous désinscrire de cette liste d'envoi cliquez sur ce [lien](#)

Si vous souhaitez soutenir le CSEE dans son travail, [transférez cet e-mail](#) à vos amis et collègues.

Vous pouvez vous inscrire à cette liste d'envoi du CSEE en visitant [la page d'accueil du site du CSEE](#).

